

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none">• 1 A 12 pages..... 200 F• 16 à 28 pages 600 F• 32 à 44 pages 1000 F• 48 à 60 pages 1500 F• Plus de 60 pages 2 000 F	<ul style="list-style-type: none">• TOGO..... 20 000 F• AFRIQUE..... 28 000 F• HORS AFRIQUE 40 000 F	<ul style="list-style-type: none">• Récépissé de déclaration d'associations .. 10 000 F• Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 10 000 F• Avis d'immatriculation 10 000 F• Certification du JO 500 F

NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél : (228) 221-37-18/221-61-07/08 Fax (228) 222-14-89 - BP 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 221 - 27 - 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

Avis de demande d'immatriculation..... 1

Le service du journal officiel decline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lome, Kpélé Akata, Zio, Lacs, Tône Blitta, Kévé Ogou, Kozah et Sotouboua

Suivant requisition, n° 28929 déposée le 04 - 07 - 2010 Mlle BEKLEY Balakyem, profession : employée de bureau, demeurant à Lome Doumassesse et domiciliée à Lome Doumassesse, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble

urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 6 a 21 ca, situé à Lome-Agoe Nyivé, préfecture du Golfe, connu sous, le nom de Dingble et borne au Nord par le lot n° 1306, au Sud par le lot n° 1310, à l'Est par une rue en projet de 20 m et à l'Ouest par le lot n° 1308.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 29003 déposée le 25 - 07 - 2008 M^e DOSSEH-ADJANONE Kue Dodji, profession : notaire, domicilié à Lome, Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise. Il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 104 ha 37 a 00 ca, située à Kpélé-Toutou, sous-préfecture de Kpele Akata, connu sous le nom de Digi-Kopé-Konda et borne au Nord par la propriété Kwassi KLUTSE, au Sud par la collectivité TOUTOU, à l'Est par la route Kati de 20 m et à l'Ouest par le fleuve Zio.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Olivia ABADIE et Louis ABADIE et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 31380 deposee le 31 - 12- 2009 M. AGBANZO Kokou Tomekpe, profession : declarant en douanes, demeurant a Lome, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise. Il demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble urbain non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un quadrilatere irregulier d'une contenance **totale** de 6 a 14 ca, situe a Lome-Tokoin-Kelegou, prefecture du Golfe, **connu sous le** nom de Tokoin-Kelegou et borne au Nord par une rue non denomnee de 14 m, au Sud par le lot n° 1387, a l'Est par le lot n° 1397 et à l'Ouest par le lot n° 1395.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32549 deposee le 7 - 10- 2010 M. MELESSIKE N'Betona, profession : gestionnaire, demeurant a Lome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise. Il demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone d'une contenance **totale** de 18 a 28 ca, situe a Agoènyivé Amédenta, prefecture du Golfe, **connu sous le nom de Amédenta** et borne au Nord par la propriete HADIKOU Koami N'Krama, au Sud par une rue existante de 28 m, a l'Est par la propriete AKPOZO Apowota et a l'Ouest par la propriete AMEDAHEVI Mivelessome.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32556 deposee le 08 - 10- 2010 M. TOGUE Kofi, profession : electricien plombier, demeurant a Kpalime, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise. Il demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble urbain **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone irregulier d'une contenance **totale** de 6 a 91 ca, **situé** a Kpalimé Nyiveme, prefecture de Kloto, **connu sous le** nom de Nyiveme et borne au Nord par une rue non **denommée** de 12 m, au Sud par la propriete ASSIGBI, a l'Est par une rue **non dénommée** de 12 m et a l'Ouest par le lot 111.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32625 deposee le 15 -10- 2010 Mme AKOLATSE Afiwa, profession : couturiere, demeurant

a Lome Agoe Kitidjan, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre **foncier** de la Republique togolaise d'un immeuble urbain non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone irregulier d'une contenance **totale** de 29 a 40 ca, situe a Tsevie Assiama, **prefecture** du Golfe, **connu sous le** nom de Assiama et borne au Nord par la route Tsevie de 14 m, au Sud par une rue existante de 12 m, a l'Est par la propriete AZIGLOSSOU et a l'Ouest par une rue existante de 12 m.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32685 deposee le 29 -10- 2010 Mme NOUCHET-SEKIN Kossiwa Colette, demeurant en France, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone irregulier d'une contenance **totale** de 11 a 89 ca, situe a Tsevie-Dalave Démégblé, **prefecture** du Zio, **connu sous le** nom de Demegble et borne au Nord par une rue existante de 16 m, a l'Est par une rue existante de 14 m, a l'Ouest par la propriete NOUCHET-SEKIN Mawuto Alexandre, et au Sud par la propriete FOLLY-KLAN Adade Masso.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32687 deposee le 29 -10- 2010 Mme GABA Yolande, nee FOLLY-KLAN, demeurant en France, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone irregulier d'une contenance **totale** de 35 a 70 ca, situe a Tsevie-Dalave Démégblé, prefecture du Zio, **connu sous le** nom de Démégblé et borne au Nord par une rue existante de 16 m, au Sud et a l'Est par une rue existante de 14 m chacune et a l'Ouest propriete FOLLY-KLAN Adadé Masso.

Elle declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32686 deposee le 29 -10- 2010 Dame ADJIBOGOU Afogou Owodon, profession : comptable,

demeurant a Lome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble urbain non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un quadrilatere **irrégulier** d'une contenance **totale** de 5 a 34 ca, situe a Lome Atiegou, prefecture du Golfe, **connu sous le** nom de Atiegou et borne au Nord par le lot n° 518 A, au Sud par le lot n° 516, a l'Est par l'axe de la voie express de 40 m et a l'Ouest par les lots n° 517 A et 518 A

Elle declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32688 deposee le 29 -10- 2010 M. **AZIANKEY** Delavagnon Ablam, profession : huissier de Justice, demeurant a Lome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble urbain non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un quadrilatere irregulier d'une contenance **totale** de 1 a 78 ca, situe a Lome **Atiegou**, **prefecture** du Golfe, **connu sous le** nom de Atiegou et borne au Nord par le lot n° 519, au Sud et a l'Ouest par le lot n° 518 B et a l'Est par l'axe de la voie express de 40 m.

Il declare que **ledit** immeuble appartient a M. **AFFO-OGOU** Akomanhote et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32689 deposee le 29 -10- 2010 M. **NOUCHET-SEKIN** Mawuto Alexandre, profession : informaticien, demeurant en France, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise. Il demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone irregulier d'une contenance **totale** de 11 a 93 ca, situe a Tsevie-Dalave **Déméglé**, **prefecture** du Zio, **connu sous le** nom de Demegle et borne au Nord, a l'Ouest par des rues existantes de 16 m chacune, au Sud par la propriete **FOLLY-KLAN** Adade **Masso** et a l'Ouest par la propriete **NOUCHET-SEKIN** Akossiwa Colette.

Il **déclare** que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32715 deposee le 4 -11- 2010 M. **AMANA Samié**, profession : **commerçant**, demeurant a **Lomé Agoè-Zongo**, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de **nationalité** togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise

d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un quadrilatere irregulier d'une contenance **totale** de 06 a 00 ca, situe a Tsevie **Tchikplonoukondji** Togbame, prefecture du Zio, **connu sous le** nom de Togbame et borne au Nord, a l'Est, a l'Ouest par la propriete **LAWSON** Nadou TF N° 30274 RT et au Sud par la route Gyma de 30 m.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32716 deposee le 4 -11- 2010 M. **AMANA** Boyou, profession : **commerçant**, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone irregulier d'une contenance **totale** de 1 ha 39 a 05 ca, situe a Tsevie Davie-Tchekpo Akove, prefecture du Zio, **connu sous le** nom de Akove et borne au Nord et au Sud par la collectivite **AZILEKEDJI**, a l'Est par la collectivite **SOGAN** et a l'Ouest par la collectivite **ZADJI**.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32732 **déposée** le 8 -11- 2010 **Mlle** **BLU** Akuvi, profession : revendeuse, demeurant a Lome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un quadrilatere irregulier d'une contenance **totale** de 6 a 37 ca, situe a **Lomé Afiao Apédokoè** Gbomame, **prefecture** du Golfe, **connu sous le** nom de **Gbomamé** et borne au Nord par une rue existante de 14 m, au Sud, a l'Est, et a l'Ouest par la collectivite **AGUIDI**.

Elle declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32733 deposee le 8 -11- 2010 Dame **FUMEY** Combele Sophie Jeannette, epouse **OUATTARA**, profession : employee a la societe **SHELL**, demeurant a Lome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un quadrilatere irregulier d'une contenance **totale** de 26 a 90 ca, situe a Kpessi, prefecture des Lacs, **connu sous le** nom de Kpessi et borne au Nord par la **propriété**

LAWSON Messan Adokpo, au Sud, par la propriété AGBELI Ayele, à l'Est par la propriété ASSIAKOLEY et à l'Ouest par la propriété LOUMONVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisiion, n° 32744 déposée le 9/11/ 2010 Mme Edmee Laurence-Marie d'ALMEIDA, épouse CODJO, profession : comptable gestionnaire, demeurant à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 a 69 ca, située à Aneho Agbata, préfecture des Lacs, connu sous le nom de Agbata et borne au Nord par la propriété ALLAGLO Adjomgbo, au Sud par une rue non nommée de 14 m, à l'Est par une rue non nommée de 16 m et à l'Ouest par la propriété ALLAGLO Messissan.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisiion, n° 32755 déposée le 10 -11- 2010 Mme KPOTI Télé Appoline, profession : ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 5 a 79 ca, située à Lomé Aflao Avedzi, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Avedzi et borne au Nord par le lot n° 330, au Sud et à l'Est par des rues de 14 m et à l'Ouest par le lot n° 332.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisiion, n° 32762 déposée le 11 -11- 2010 M^e Tcha Plinga EBEZOU, profession : notaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 4 a 68 ca, située à Lomé Baguida Agbata-Alaglo, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agbata-Alaglo et borne au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété APETOGBO et à l'Est par une rue 14 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mme GABA Dope et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisiion, n° 32767 déposée le 12 -11- 2010 M^e TSOLENYANU Koffi, profession : notaire, demeurant à 174, rue des Sarrasins et domiciliée à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13 a 71 ca, située à Lomé Aflao Wonyomé, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Wonyomé et borne au Nord par une rue de 16 m, au Sud par les lots n° 651, 652 et 653, à l'Est par le lot n° 648 et à l'Ouest par le lot 645 A.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mlle SABA Abra Enyonam et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisiion, n° 32768 déposée le 12 -11- 2010 M. BAGNAH Ogamo, profession : administrateur civil, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 37 a 46 ca, située à Dapaong Nassable, préfecture de Tône, connu sous le nom de Nassable et borne au Nord par la route nationale N° 1, au Sud par la propriété BOLIDJA, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisiion, n° 32769 déposée le 12 -11-2010 M. BAGNAH Ogamo, profession : administrateur civil, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 101 ha 79 a 23 ca, située à Blitta, préfecture de Blitta, connu sous le nom de Blitta et borne au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité NANTALI et à l'Ouest par le domaine LEKEZIM.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32770 déposée le 12-11-2010 M. **RAHIMI** Firouz, profession : **commerçant**, demeurant à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone irrégulier d'une contenance **totale** de 5 ha 95 a 17 ca, située à Lomé-Aflao **Wonyomé**, préfecture du Golfe, **connu sous le nom de Wonyomé** et borne au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KPONTAVI.

Il déclare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32771 déposée le 12-11-2010 M. **HANANI** Natani, profession : pasteur, demeurant à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance **totale** de 10 a **81ca**, située à Dapaong Kombonloaga, **préfecture** de Tone, **connu sous le nom de Kombonloaga** et borne au Nord par une rue de 12 m, au Sud par les lots n° 603 et 605, à l'Est par le lot n° 606 et à l'Ouest par le lot n° 599.

Il déclare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32775 déposée le 15-11-2010 Mme **AGBOKOU** Abla, profession : **commerçante**, demeurant à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone irrégulier d'une contenance **totale** de 6 a 35 ca, située à Lomé Hedzranawoe, préfecture du Golfe, **connu sous le nom de Hedzranawoe** et borne au Nord par une rue de 14 m, au Sud par le lot n° 137 bis B, à l'Est par une ruelle de 8 m et à l'Ouest par le lot n° 129.

Elle déclare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32776 déposée le 17-11-2010 Dame **HOTSIAME** Yawa Edzona, profession : couturière, demeurant à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise

d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme d'un polygone** irrégulier d'une contenance **totale** de 05a **96ca**, située à Lomé Agoenyive Nanegbe, **préfecture** du Golfe, **connu sous le nom de Nanégbé** et borné au Nord par une rue existante de 14 m, au Sud par la collectivité **AKPAGUELI** à l'Est par une rue existante de 14 m et à l'Ouest par la collectivité **TENGUE** et **BOKPO** Nouwokpo.

Elle déclare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32780 déposée le 18-11-2010 Sieur **AMANA** Simbamaye, profession : directeur de **société**, demeurant à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits **civils** et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un quadrilatère irrégulier d'une **contenance totale** de 6a **00ca**, située à Lomé Aflao **Avédji Téléssou**, préfecture du Golfe, **connu sous le nom de Avedji Telessou** et borne au Nord par le lot n° 1108, au Sud par le lot n° 1106 et à l'Est par une rue de 14 m et à l'Ouest par les lots n° 1104 et 1105.

Il déclare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, **grevé d'aucuns** droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32781 déposée le 18-11-2010 M. **LOKOU** Pilaki, profession : technicien d'imprimerie à la retraite, demeurant à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la **République** Togolaise d'un immeuble urbain non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone d'une contenance **totale** de 5a **83ca**, située à Lomé Agoenyive Fiovi, **préfecture** du Golfe, **connu sous le nom de Fiovi** et borne au Nord par le lot n° 259, au Sud par la route Agoenyive Vakpossito de 28 m, à l'Est par une rue non **dénommée** de 18 m et à l'Ouest par le lot n° 262.

Il déclare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32782 déposée le 18-11-2010 M. **TOUMEY** Yawovi, profession : électronicien, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de **nationalité** togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un **immeuble rural** non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone **irrégulier** d'une

contenance **totale** de 17a **97ca**, situe a Tsevie Aveta, prefecture du Zio, **connu sous** le nom d'**Avéta** et borne au Nord, a l'Est par la collectivite **SOKATI**, au Sud par une rue de 14 m et a l'Ouest par une rue de 20 m.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32783 deposee le 18-11-2010 Me KADJAKA A. Molgah, profession : notaire, demeurant a Lome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble urbain non **bâti**, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatere irregulier d'une contenance **totale** de 6a **00ca**, situe a Lome Agoenyive Gbonve, prefecture du Golfe, **connu sous** le nom de Gbonve et borne au Nord par le lot n° 1 et n° 2, au Sud par le lot n° 6 et n° 7, a l'Est par le lot n° 5 et a l'Ouest par une rue de 14 m .

Elle declare que **ledit** immeuble appartient a M. **KPATCHA TAKOUDA** Kossi et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges **réels**, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32784 **déposée** le 18-11-2010 Me KADJAKA A. Molgah, profession : notaire, demeurant a Lome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatere **irrégulier** d'une contenance **totale** de 5 a 94 ca, situe a Tsevie Djagble Gbama Kope Djigbe, prefecture du Zio, **connu sous** le nom de Gbama Kope Djigbe et borne au Nord, a l'Ouest par la collectivite **TSUTSUI** Gavon, au Sud par une rue existante de 14 m et a l'Est par la propriete **AHAWO** Yawa Sitsofe.

Elle declare que **ledit** immeuble appartient a M. **AHAWO** Eya **Sopi** Kafui et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32785 deposee le 18-11-2010 Me KADJAKA A. Molgah, profession : notaire, demeurant a Lome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatere irregulier d'une contenance **totale** de 5 a 95 ca, situe a Tsevie Djagble Gbama - Kope Djigbe, prefecture du Zio, **connu sous** le nom de Gbama - Kope Djigbe et borne au Nord, a l'Est par la collectivite **TSUTSUI** Gavon, au Sud par une rue

• existante de 14 m et a l'Ouest par la **propriété AHAWO** Eya Sopi.

Elle declare que **ledit** immeuble appartient a M. **AHAWO** Yawa **Sitsofé** et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32786 deposee le 18-11-2010 Me KADJAKA **ABOUGNIMA** Molgah, profession : notaire, demeurant a Lome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irregulier d'une contenance **totale** de 8a **20ca**, situe a Lome Agoenyive Legbassito Zovadin, prefecture du Golfe, **connu sous** le nom de Zovadin et borne au Nord, a l'Est par la collectivite **GBOLOGAN**, au Sud par une rue de 20 m et a l'Ouest par une rue de 10 m.

Elle declare que **ledit** immeuble appartient a M. **TATANGUE** Doua Essonana et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges **réels**, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32787 deposee le 18-11-2010 Me KADJAKA A. Molgah, profession : notaire, demeurant a Lome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatere irregulier d'une contenance **totale** de 6 a 00 ca, situe a Lome Agoenyive Fiove, prefecture du Golfe, **connu sous** le nom de Fiove et borne au Nord par une rue de 14 m, au Sud, a l'Est et a l'Ouest par la propriete **Motoli** Kornlan.

Elle declare que **ledit** immeuble appartient a M. **SIROU** **Sinédon** Aboubakari et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32788 deposee le 18-11- 2010 M^e KADJAKA A. Molgah, profession : notaire, demeurant à **Lomé**, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble urbain non **bâti**, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irregulier d'une contenance **totale** de 08 a **07ca**, situe a Lome Agoe Nyive **Logopé**, prefecture du Golfe, **connu sous** le nom de **Logopé** et borne au Nord par le lot n° 634, au Sud par une rue non **dénommée** de 16 m, a l'Est par le lot n° 636 et 637 et a l'Ouest par le lot n° 638 B et 635 A.

Elle declare que **ledit** immeuble appartient a **Mlle KAGNASSIM** Victorine Mabitouema et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant **réquisition**, n° 32789 deposee le 18-11-2010 Me **KADJAKA ABOUGNIMA** Molgah, profession : notaire, demeurant a Lome, Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre **foncier** de la République togolaise d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un quadrilatere **irrégulier** d'une wntenance **totale** de 3 a **10 ca 70**, **situé** a Lome Togblekope, prefecture du Golfe, **connu sous le** nom de Togblekope et borne au **Nord**, à l'**Est**, a l'**Ouest** par la collectivite AHOLOU et au Sud par une rue en **projet** de 14 m.

Elle declare que **ledit** immeuble appartient a la Societe Togo Cellulaire et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant **réquisition**, n° 32790 deposee le 18-11-2010 **Mlle AMOUZOU** Kossiwa Ahouefa, profession : infirmiere, demeurant a Lome Attiegou, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un quadrilatere irregulier d'une contenance **totale** de 4a **00ca**, situe à Lome Aflao Lankouvi, prefecture du Golfe, **connu sous le** nom de Aflao Lankouvi et borne au Nord, au Sud, a l'Est par la collectivite **KOSSI KOUMA** et a l'Ouest par une rue non denommee de 14 m.

Elle declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant **réquisition**, n° 32791 deposee le 19-11-2010 M. **KODJO** Komlan Magloire, profession : enseignante chercheur (UB), demeurant a Lome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique Togolaise d'un immeuble urbain non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone irregulier d'une contenance **totale** de 11a **92ca**, situe a Lome **Anfamé** Nord, prefecture du Golfe, **connu sous le** nom de **Anfamé** Nord et borne au Nord par le lot n° 2337 A, au Sud par une rue non denommee de 16 m, a l'Est par l'**église** evangelique **presbytérienne** et a l'Ouest par une we non **dénommée** de 10m.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou **éventuels**.

Suivant **réquisition**, n° 32792 deposee le 19-11-2010 M. **AMENOUNVE** Madje Ekue Eric, profession : inspecteur de la Jeunesse et des Sports, demeurant a Agoe Anome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre **foncier** de la Republique togolaise d'un immeuble urbain non **bâti**, wnsistant en un terrain ayant la **forme** d'un quadrilatere irregulier d'une wntenance **totale** de 4a **55ca**, **situé** a Lome Agoe Nyive zone de reinstallation des **expropriés** de la FIR, et borne au Nord par une rue non denommee de 14 m, au Sud par les lots n° 1856 et 1057, a l'Est par le lot n° 1060 et a l'**Ouest** par le lot n° 1058.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges **réels**, actuels ou eventuels.

Suivant **réquisition**, n° 32793 **déposée** le 19-11-2010 M. **AMENOUNVE** Madje Eric, profession : **inspecteur** de la Jeunesse et des Sports, demeurant a Lome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble urbain non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un quadrilatere irregulier d'une contenance **totale** de 3a **11ca**, situe a Lome Agoe Nyive zone Centrale Nord **E2'**, et borne au Nord par le lot n° 95, au Sud par le lot n° 96 et a l'Est par le lot n° 97 et a l'Ouest par une rue non denommee de 16 m.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant **réquisition**, n° 32794 **déposée** le 19 / 11/ 2010 Mme **EKPE Enam** Fafavi, epouse **DAVID**, profession : menagere, demeurant à Lome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de **nationalité** togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble urbain **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un quadrilatere irregulier d'une contenance **totale** de 2a **77ca**, situe a Lome Agoe - **Atsanvé** Plantation, prefecture du Golfe, **connu sous le** nom de **Agoè** Atsanve et borne au Nord par une rue non denommee de 16 m, au Sud par les lots n° 390 B et 391 B, à l'Est par le lot n° 391 A et a l'Ouest par le lot n° 390 A.

Elle declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa wnaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou **éventuels**.

Suivant requisiion, n° 32795 deposee le 19 / 11 / 2010 Dame **BIRAMAH** Afiavi, nee Acackpo ADDRA, profession : **commerçante**, demeurant a Lome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre **foncier** de la Republique togolaise d'un **immeuble** rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un quadrilatere irregulier d'une **contenance totale** de 80a **40ca**, situe a Tsevie Dalave, prefecture du **Zio**, **connu sous le** nom de Dalave et borne au Nord, au Sud , a l'**Ouest** par une rue existante de 16 m chacune, et a l'**Est** par une rue existante de 14 m .

Elle declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a **sa** connaissance, **grevé** d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisiion, n° 32796 **déposée** le 19/11/2010 Dame **BIRAMAH** Afiavi, nee Acackpo ADDRA, profession : **commerçante**, demeurant a Lome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique **togolaise** d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone irregulier d'une contenance **totale** de 73a **70ca**, **situé à** Tsevie - Dalave Two - Davie **modji**, prefecture de Zio, **connu sous le** nom de Davie - modji et borne au Nord par la propriete Sanvi Afawobo, au Sud par la route Dalave Davie de 20 m, a l'**Est** par une rue existante de 14 m, et a l'**Ouest** par une rue existante de 16 m .

Elle declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, **grevé** d'aucuns droits ou charges reels, **actuels** ou **éventuels**.

Suivant **réquisition**, n° 32797 **déposée** le 22/ 11/ 2010 M. **ADJRA Koffi Vito A.**, profession : **commerçant**, demeurant A **Lomé**, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la **République** togolaise d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un quadrilatere irregulier d'une contenance **totale** de 6a **00ca**, situe a Lome - Kpogan, **préfecture** du Golfe, **connu sous le** nom de Kpogan et borné au Nord, A l'**Est**, et A l'**Ouest** par la propriete **KOUDEKA Amédonou** et au Sud par une rue non denommee **de 16 m** .

Il **déclare** que **ledit** immeuble lui appartient et n'est **à** sa **connaissance**, **grevé** d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant **réquisition**, n° 32798 **déposée** le 23/ 11/ 2010 M. **BENTHO** Comlavi Kokou, profession : comptable, demeurant **à** Lome **et** domicilié a Lome, majeur non interdit

jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'**immatriculation** au livre **foncier** de la Republique **togolaise** d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone **irrégulier** d'une contenance **totale** de 37a **20ca**, situe a Mission - **Tové** Kpala, prefecture du Zio, **connu sous le** nom de Kpala et borne au Nord par la propriete de la collectivite ADZAKPASOU, au Sud par la propriete **AHIAVE** Kpogo, a l'**Est** par la propriete de la collectivite **AGBEDANOU** et a l'**Ouest** par la propriete **KAMASAN** .

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant **réquisition**, n° 32799 **déposée** le 23/ 11/2010 M. **BENTHO** Comlavi Kokou, profession : comptable, demeurant a Lome et **domicilié** a Lome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un quadrilatere irregulier d'une contenance **totale** de 8a **12ca**, situe a Tsevie Mission - Tove Kpala, **connu sous le** nom de Kpala et borne au Nord par la propriete **GOUMEDZOE Samuel Sena**, au Sud par une rue de 14 m, a l'**Est** par la route de Kpala large de 20 m, et a l'**Ouest** par la propriete de **GOUMEDZOE Samuel Sena**.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisiion, n° 32800 deposee le 23 / 11 / 2010 M. **GUEDOU Osseni Atiglah**, **profession** : **commerçant**, demeurant a Lome Avedji et domicilié **à** Lome Avedji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un quadrilatere irregulier d'une contenance **totale** de 16a **07ca**, situe a Lome Legbassito, **préfecture** du Golfe, **connu sous le** nom de **Kové** et borne au Nord par une rue de 14 m, au Sud, A l'**Est**, et **à** l'**Ouest** par la propriete **DANLIKE DOLA** .

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est **à** sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant **réquisition**, n° 32801 **déposée** le 23/ 11 / 2010 M. **AGBAVON** Komlan Simon, profession : architecte, demeurant A **Adidogomé** et domicilié a Lome Amadhome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de

nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de deux polygones irréguliers d'une contenance totale de 35a 97ca, située à Danyi Atigba, préfecture de Dayes connu sous le nom de Atigba et borne au Nord partie A par une rue non nommée de 14 m, à l'Ouest par une rue de 16 m, au Sud et à l'Est par les propriétés de BEDU Kwasi - Kuma Dzidua Partie B au nord, au Sud et à l'Est par des rues de 14 m chacune et à l'Ouest par la propriété BEDU Kwasi - Kuma Dzidua .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32802 déposée le 23/11/2010 M. AGBAVON Komlan Simon, profession : architecte, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé Adidogome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère d'une contenance totale de 6 a 26 ca, située à Danyi Apéyémé, connu sous le nom de Avekpo et borne au Nord, à l'Est, et à l'Ouest par la propriété de BASSAH Seth et au Sud par une rue de 16 m .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32803 déposée le 23/11/2010 M. AGBAVON Komlan Simon, profession : architecte, demeurant à Amadhome Magasin, et domicilié à Lomé Adidogome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 2a 11ca, située à Lomé Sanguera Konhé, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Konhé et borne au Nord, au Sud, et à l'Ouest par la propriété KPAMI Yao et à l'Est par une rue de 16 m .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32804 déposée le 23/11/2010 M. BELLOW M. Moustapha, profession : revendeur, demeurant à Lomé Totsi et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité

togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère d'une contenance totale de 3a 00ca, située à Lomé Sanguera Konhé, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Konhé et borné au Nord, à l'Est, et à l'Ouest par la propriété MIDADJE Hianleger et au Sud par une rue de 14 m .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32805 déposée le 23/11/2010 M. SANI Machoudi, profession : commerçant, demeurant à Kpalimé Kpegolonou et domicilié à Kpalimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère d'une contenance totale de 6a 00ca, située à Lomé Sanguera Nanegbe, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Nanegbe et borne au Nord, à l'Est, et à l'Ouest par la collectivité Ayoko AGBODOGLO et au Sud par une rue de 14 m .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32806 déposée le 23/11/2010 Mlle DONKO Bilèyo, profession : comptable gestionnaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 65ca, située à Tsevie Mission Tové Kpala, connu sous le nom de Kpala et borne au Nord et au Sud par des rues de 14 m chacune, à l'Est par une rue de 20 m et à l'Ouest par la collectivité ADOKANOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32807 déposée le 23/11/2010 Mlle DONKO Bilèyo, profession : comptable gestionnaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca, située à Tsevie Mission Tové

Kpala, prefecture du Zio, connu sous le nom de Kpala et borne au Nord et au Sud par la propriété de la collectivité ADOKANOU, à l'Est par une rue de 20 m et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32808 déposée le 23 / 11 2010 Mme KARSA - TCHASSEU Mabeba Mia, demeurant à Djidjole et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 6a 05ca, située à Lomé Aflao Batome, prefecture du Golfe, connu sous le nom de Batome et borne au Nord par une rue de 16 m, au Sud par le lot n° 459, à l'Est par le lot n° 470 et à l'Ouest par le lot n° 468.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à Mme Ayaovi ALLAHARE BADJONA, épouse KARSA et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32809 déposée le 23 11 2010 Reverend Pere FINI Edoh Mawuli, profession : prêtre demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 4a 26 ca, située à Lomé Baguida Avepozo, prefecture du Golfe, connu sous le nom de Avépozo et borne au Nord par une rue de 30 m, au Sud par le lot n° 4 B, à l'Est par le lot n° 5 et à l'Ouest par le lot n° 3.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32810 déposée le 23 / 11 2010 Mme SEDDOH Akofa Akossiwa, épouse d'ALMEIDA, profession : ménagère demeurant à Grigny en France, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 2a 16ca, située à Lomé Agoe Nyivé Telessou, prefecture du Golfe, connu sous le nom de Telessou et borne au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AGBOSSOTO et à l'Est par la

propriété AMADOS Djoko objet du Titre foncier n° 15690 RT.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32811 déposée le 23 11 2010 Mme KOUDORO Ablawa Layitan, profession : commerçante demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 3a 56ca, située à Lomé Baguida, prefecture du Golfe, connu sous le nom de Baguida et borne au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ZANKPE Sotomé et à l'Est par une rue de 24 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32812 déposée le 23 11 2010 Me MOTI ADZIMAH K. K. Adzowa, profession : notaire demeurant à Adidogome Ave Maria et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 4a 70ca, située à Lomé Aflao Segbe, prefecture du Golfe, connu sous le nom de Segbe et borne au Nord, et à l'Est par la collectivité DANSOU SESSIE, au Sud par une rue de 16 m et à l'Ouest par la propriété MENSAPI K. Mawuenam.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à Me ARTIBA Sittou et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32813 déposée le 23 11 2010 Me MOTI ADZIMAH K. K. Adzowa, profession : notaire demeurant à Adidogome Ave Maria et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 33ca, située à Lomé Agoe Nyivé Sogbossito Nyamassi, prefecture du Golfe, connu sous le nom de Nyamassi et borne au Nord par la propriété de la collectivité GBOGBO, au Sud par une rue de 14 m, à l'Est par une route de 50 m et à l'Ouest par la propriété ZINSOU.

Elle declare que **ledit** immeuble appartient a Me **ARTIBA Sittou** et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32814 deposee le 241 111 2010 **Mlle GUIDIGLO Gbemihuede**, profession: administrateur civil demeurant a Lome et domiciliee a Lome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un quadrilatere irregulier d'une contenance **totale** de 7a **78ca**, situe a Lome Baguida, **connu sous le** nom de Avepozo et borne au Nord, au Sud et a l'Est par la propriete **DJREKOUBA Yaovi** et a l'Ouest par une rue de 16 m.

Elle declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges **réels**, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32815 **déposée** le 2411112010 M. **YAKATCHE Wayo**, profession : **officier** de police demeurant a Agoe Nyive Telessou et domicile a Agoe Nyive, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un quadrilatere **irrégulier** d'une contenance **totale** de 8a **90ca**, **situé à Lomé Agoè Nyive Telessou**, **connu sous le** nom de Telessou et borne au Nord par la propriete **DITSI Kondora**, au Sud par une rue de 28 m, a l'Est et a l'Ouest par la propriete de **AWOUDJA Etse Kouami**.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32816 deposee le 241 111 / 2010 M. **SADOH Nawo**, profession : directeur commercial demeurant a Lome Cacaveli et domicile a Lome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble urbain non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un quadrilatere irregulier d'une contenance **totale** de 4a **70ca**, situe a Lome **Agoè Nyive Cacavéli**, **connu sous le** nom de Cacaveli et borne au Nord par le lot n° 659, au Sud par le lot n° 663, a l'Est par l'emprise de la voie ferree de 25 m et a l'Ouest par le lot n° 660.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32817 deposee le 241 111 2010 **Mme DJANI Kossiwa**, profession : enseignante demeurant a Lome et **domiciliée** a Lome, majeure non interdite jouissant de **ses** droits civils et de nationalite togolaise, demande l'**immatriculation** au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble urbain non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone irregulier d'une contenance **totale** de 11a **93ca**, situe a Lome Amadahome, **connu sous le** nom de Amadahome et borne au Nord par une rue de 14 m, au Sud par le lot n° 1275, a l'Est par une rue de 20 m et a l'Ouest par les lots n° 1263 et 1274.

Elle declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32818 deposee le 2611112010 M. **KOWU Komi**, profession : chauffeur demeurant en Allemagne, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la **République** togolaise d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone d'une contenance **totale** de 4a **65ca**, situe a Gbodjome Koutigble, prefecture des Lacs, **connu sous le** nom de Koutigble et borne au Nord et a l'Est par des rues de 16 m chacune, au Sud et a l'Ouest par des proprietes non denommees.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, **grévé** d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32819 deposee le 261 111 2010 M. **KINVI - BOH Folly Dounyo**, profession : retraite de l'ASECNA demeurant à Lome et domicile a Lome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone irregulier d'une contenance **totale** de 15ha 67a **69ca**, situe a **Dalavé Atchanve**, **préfecture** du Zio, **connu sous le** nom de Atchanve et borne au Nord par la riviere, a l'Est par les proprietaires **ASSITOKON Kokou** et **FOLLY Ayele**, epouse **EDOH**, au Sud par les proprietaires **KOUBLESSO Sedjedo** et **AGBOTI Kossi** et a l'Ouest par la propriete **AMEGANTSE Sotowla Lonko** et une piste RNDT de 20 m suivant le plan.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32820 deposee le 261 111 / 2010 M. **AKLAH Koffi Simon**, profession : pasteur demeurant a

Lomé et domicile a **Lomé**, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone **irrégulier** d'une contenance **totale** de **09a 93ca**, situe à Lome Aflao Segbe Zanvi, prefecture du Golfe, **connu sous le** nom de Zanvi et borne au Nord par une rue de 16 m, au Sud par la propriete GUENOU Dansou a l'Est et a l'Ouest par la **propriété DONKPO Afémékou**.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32821 deposee le 261111 2010 M. SOSSOU Koffi N'Ky, profession : **contrôleur** a Togo Telecom A la retraite demeurant a Lome Agoe Nyive et domicile a Lome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone **irrégulier** d'une contenance **totale** de 4ha01a **52ca**, situe a Kolo Alo, prefecture du Zio, **connu sous le** nom de Alo et borné au Nord par la propriete GOGUE Tchaboure, au Sud par la collectivite KOUZONI-I, a l'Est et a l'Ouest par la propriete **Djélou LOKPENOU**.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, **grevé** d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou **éventuels**.

Suivant requisition, n° 32822 deposee le 29111/ 2010 Me Adjoa - Sylvia HUNDT - AQUEREBURU, profession : notaire demeurant a Lome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble urbain non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone **irrégulier** d'une contenance **totale** de 14a **42ca**, situe a Lome - **Attiegou**, prefecture du Golfe, **connu sous le** nom de Attiegou et borne au Nord par le lot n° 484, au Sud par une rue non denomnee de 20 m, a l'Est par une rue non denomnee de 14 m et a l'Ouest par **les** lots 486 A et 486 Bis.

Elle declare que **ledit** immeuble appartient a M. KODEYGNON Kokou Kwami Seth et n'est A sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou **éventuels**.

Suivant **réquisition**, n° 32823 **déposée** le 291111 2010 Mme **DJINADOU** Silifatou, profession : revendeuse

demeurant a Attiegou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au **livre foncier** de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone **irrégulier** d'une contenance **totale** de **11a 22ca**, **situé** a Lome Kelegougan Klobateme, prefecture du Golfe, **connu sous le** nom de Klobateme et borne au Nord, au Sud, a l'Est et a l'Ouest par la collectivite AGBAGBA.

Elle declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32826 deposee le 29111/ 2010 M. DOGBEAVOU Sedjro Koffi, profession : **avocat** a la cour demeurant a **Lomé**, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone **irrégulier** d'une contenance **totale** de 8a **98ca**, situe a Noepe Adidome, prefecture de l'**Avé**, **connu sous le** nom de Adidome et borne au Nord par une rue existante de 14 m, au Sud, a l'Ouest par la collectivite GBEZE Atsouvi Norbert, a l'Est par une rue existante de 16 m.

Il **déclare** que **ledit** immeuble lui appartient a et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32827 deposee le 29111/ 2010 M. DOGBEAVOU **Sédjro Koffi**, profession : **avocat** a la cour demeurant a Lome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti**, consistant en un terrain ayant la **forme** d'un quadrilatere irregulier d'une contenance **totale** de 24a **00ca**, situe a Noepe Adidome, prefecture de l'**Avé**, **connu sous le** nom de Adidome et borne au Nord par la propriete **MATTHIA** Georges Makuga et GBEZE Atsouvi Norbert, au Sud par une rue existante de 16 m, a l'Est par une rue de 16 m et a l'Ouest par la collectivite GBEZE.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32828 deposee le 301111 2010 Mme **NANDJA Mintône**, profession : fonctionnaire a Total - Togo demeurant a Lome et **domiciliée** a Lome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la

République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 13 ca, située à Lomé Sanguera Fozui, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Fozui et borne au Nord et au Sud par la collectivité KLIKAN, à l'Est par une rue de 12 m et à l'Ouest par une rue de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32829 déposée le 30/11/2010 M. NANDJANIKABOU Aziz, profession : étudiant demeurant aux USA et domicilié aux USA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 34ca, située à Lomé Sanguera Fozui, préfecture du Zio, connu sous le nom de Fozui et borne au Nord et au Sud par la collectivité KLIKAN, à l'Est par une rue de 12 m et à l'Ouest par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32834 déposée le 1^{er}/12/2010 M. AGBAVON Komla Simon, profession : architecte demeurant à Amadhome Magasin et domicilié à Lomé Adidogome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 5a 62ca, située à Keve Akepe Zénénou, connu sous le nom de Zénénou et borne au Nord par la collectivité AKPABLA Sedzimesso, au Sud et à l'Est par la collectivité ADZAHOYO et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32835 déposée le 1^{er}/12/2010 M. AKOUEE E. NOAMESHIE, profession : fonctionnaire à la BCEAO à la retraite demeurant à Lomé - Tokoin et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone d'une contenance totale de 2ha 00a 28ca, située à Akepe,

préfecture de l'Avé connu sous le nom de Gigan - Kpodji et borne au Nord par la collectivité GIGAN, au Nord par la propriété AGBASSA Mihessso, à l'Est par la collectivité ADANTO et à l'Ouest par la collectivité AZANGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32836 déposée le 02/12/2010 M. SESSOU Komlavi Sica - Nanti, profession : directeur financier CEET à la retraite demeurant à Lomé - Adamavo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 1ha 90a 07ca, situé à Tsevie Wli Centre Bagblé, préfecture de Zio connu sous le nom de Bagblé et borne au Nord par la propriété ZODANOU Attah Gbada, au Sud par la propriété AHOLOU Kodjo, à l'Est par la route Ziowounou Wli de 20 m et à l'Ouest par la propriété AZIANOR Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32837 déposée le 02/12/2010 M. SESSOU Komlavi Sica - Nanti, profession : directeur financier CEET à la retraite demeurant à Lomé - Adamavo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 2ha 30a 49ca, situé à Tsevie Kpome Tanse Apevovome, préfecture du Zio connu sous le nom de Tanse Apevovome et borne au Nord par la propriété ADEGBE, au Sud par la collectivité TETEHE AGBODEKA, à l'Est par la propriété ZOKOTIK, population ADEDIK. et à l'Ouest par la propriété ATSOU - GBI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32838 déposée le 02/12/2010 M. SESSOU Komlavi Sica - Nanti, profession : directeur financier CEET à la retraite demeurant à Lomé - Adamavo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère

irregulier d'une contenance totale de 2ha 64a 62ca, situe à Tsevie ABOBO Kpoguede Awassi, prefecture du Zio connu sous le nom de Kpoguede Awassi et borne au Nord par la propriete Ayawovi GBE, au Sud par la propriete FIONOUKE Anani, a l'Est par la route Abobo Dekpo de 20 m, et a l'Ouest par la propriete GBEGBI Amessimekou.

Il declare que ledit immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32840 deposee le 0211212010 M. ABOTCHI Koffi Sokada, profession : comptable demeurant a Be - Gbegnedzi, et domicilie a Lome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatere irregulier d'une contenance totale de 12a 28ca, situe a Lome Agoè Nyive Yoxonou, connu sous le nom de Yoxonou et borne au Nord, au Sud et a l'Est par la collectivite LOYI, et a l'Ouest par une rue de 12 m.

Il declare que ledit immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 3284.1 deposee le 021121 2010 Mme LOVI Afi Akpene, demeurant a Lome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatere irregulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situe a Keve Akepe, prefecture de l'Ave, connu sous le nom de Akepe et borne au Nord par une rue de 12 m, au Sud et a l'Est par la collectivite AGBOLOSSOU, et a l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle declare que ledit immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32842 deposee le 0211212010 M. AYAWLI Kwaku, profession : commerçant, demeurant et domicilie a Lome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irregulier d'une contenance totale de 1 ha 13 a 29 ca, situe a Noepe, , prefecture de l'Avé, connu sous le nom de Gofi Atide et borne au Nord par la propriete KPOGO Amouzou, au Sud par la propriete KPOGO Paul, a

l'Est par la propriete AGBENYEVENA Yao et a l'Ouest par la collectivite AZIABLE.

Il declare que ledit immeuble appartient a M. AYAWLI-LAWLOVI Florent Wolanyo et AYAWLI Eya Albertine et n'est a leur connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32843 deposee le 0211212010 M. AYAWLI Kwaku, profession : commerçant, demeurant et domicilie a Lome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irregulier d'une contenance totale de 53 a 95 ca, situe a Keve Akepe, prefecture de l'Ave, connu sous le nom de Keve Akepe et borne au Nord, a l'Est et a l'Ouest par des rues de 14 m et au Sud par la propriete SUIITO Senye.

Il declare que ledit immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32844 deposee le 0211212010 Mme MAEBENA Toudiguina, profession : comptable gestionnaire, demeurant a Avedji et domiciliee a Agoe Logopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatere irregulier d'une contenance totale de 1a 50 ca, situe a Lomé-Agoè Sogbossito, prefecture du Golfe, connu sous le nom de Sogbossito et borne au Nord, au Sud et a l'Ouest par la collectivite ETINYO et a l'Est par une rue de 16 m.

Elle declare que ledit immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32845 deposee le 0211212010 Mme MAEBENA Toudiguina, profession : comptable gestionnaire, demeurant a Avedzi et domiciliee a Lome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatere irregulier d'une contenance totale de 6 a 2 ca, situe a Adetikope, connu sous le nom de Atchanvedo et borne au Nord, au Sud et a l'Ouest par la collectivite AHALI et a l'Est par une rue de 16 m.

Elle declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32846 deposee le 02112/ 2010 Mme KASSOGLA Kanintiba Odile, **épouse** TEXIER, profession : commerçante, demeurant et domiciliee a Lome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble urbain non **bâti** consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone irregulier d'une contenance **totale** de 4 a 38 ca, situe **Lomé Agoè-Nyivé, connu sous le** nom de Atsanve et borne au Nord par le lot N° 392 bis, au Sud par une rue de 14 m, a l'Est par un espace et le lot N° 392 et a l'Ouest par le lot N° 389.

Elle declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32847 déposée le 02112/ 2010 Mme KASSOGLA Kanintiba, epouse TEXIER, profession : commerçante, demeurant et domiciliee a Lome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble urbain non **bâti** consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone **irregulier** d'une contenance **totale** de 8a 61ca, **situé** Lome Agoe Nyive, **connu sous le** nom de Atsanve et borne au Nord par une rue de 12 m, au Sud par le lot N° 392 bis, a l'Est par les lots N°390 et le lot N° 392 et a l'Ouest par les lots N° 386 et 388

Elle declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa leur connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant **réquisition**, n° 32848 deposee le 0211212010 Mme DZOKO-AMADOSA fiova, **épouse** AMORIN, demeurant a Lome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti** consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone irregulier d'une contenance **totale** de 50 a 79 ca, situe Badja, prefecture de l'**Avé, connu sous le** nom Badja et borne au Nord par la **propriété** ATIAPKE Afodagni, au Sud et a l'Est par une rue de 20m et a l'Ouest par l'**Agglomération** village Badja Avetoe.

Elle declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32849 deposee le 02112/ 2010 M^e FOLI Emilienne Kayi, profession : notaire, demeurant et domiciliee a Lome, majeure non interdite jouissant de ses droits **civils** et de nafionalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble urbain **bâti** consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone irregulier d'une contenance **totale** de 6 a 26ca, situe Lome Anfame-Nord, **connu sous, le** nom de Afame-Nord et borne au Nord par une rue de 20 m, rue de l'**église** Baptiste, au Sud par les lots N°1665c et 1666 B, a l'Est par une rue de 14 m et a l'Ouest par le lot N° 1665A.

Elle declare que **ledit** immeuble appartient a M. KINI Ayite et n'est a sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32850 deposee le 0311212010 M. LAWSON-LATE Messansan popo, profession : delegue medical, demeurant et domicilie à Lome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti** consistant en un terrain ayant la **forme** d'un quadrilatere irregulier d'une contenance **totale** de 6 a 00 ca, situe a **Lomé Afiao Adidogome Wonyome, préfecture** du Golfe, **connu sous le** nom d'**Adidogomé** et borne au Nord , a l'Est et a l'Ouest par la propriete DOVI Anani et au Sud par la collectivite AGBOSSOU.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

'Suivant **réquisition**, n° 32851 **déposée** le 03112/ 2010 M. AMEDZOASSOU Afantenoukpor, profession : staticien, demeurant et domicilie a Lome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au **livre foncier** de la Republique togolaise d'un immeuble urbain non **bâti** consistant en un terrain ayant la **forme** d'un quadrilatere **irregulier** d'une contenance **totale** de 5a 64ca, situe a Lome Kelegougan (rives du Zio) **préfecture** du Zio, **connu sous, le** nom de Kelegougan et borne au Nord par le lot N°7, au Sud par une rue en **projet** de 14 m, a l'Est par le lot N° 10 et a l'Ouest par le lot N° 6.

Il declare que **ledit** immeuble appartient a M. AMELEWONOU Kokou Sefako et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges **réels**, actuels ou eventuels.

Suivant **réquisition**, n° 32852 deposee le 03112/ 2010 M^e AQUEREBURU Madjé, epouse d'ALMEIDA, profession : notaire; demeurant et domiciliee a Lome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite

togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 6 a 00 ca, située à Lomé Aflao Amadahome; préfecture du Golfe, connu sous le nom de Amadahome et borne au Nord, au Sud, à l'Est par la propriété KODJOVI et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 32853 déposée le 0311212010 M. AQUEREBURU Madje, épouse d'ALMEIDA, profession : notaire, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24 a 02 ca, située à Lomé Aflao Kleme Kpodji, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Kleme Kpodji et borne au Nord par une rue existante de 16 m, au Sud par une rue existante de 14 m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité HAVON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 32854 déposée le 0311212010 M. TOFFAN Ayao, profession : comptable, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 5 a 50 ca, située à Lomé Sanguera Kleme, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Kleme et borne au Nord, au Sud, à l'Ouest par la collectivité ALATE Adokou, à l'Est par une rue non dénommée de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 32855 déposée le 0311212010 M. SOGAH Koffi, demeurant à Lomé Adakpame, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, située à Avoudjigbe,

préfecture des Lacs, connu sous le nom de Avoudjigbe et borne au Nord, au Sud, à l'Ouest par la collectivité Avoudjigbé et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 32856 déposée le 06112/2010 M. AMINOU Rahman, profession : commerçant, demeurant et domicile à Kara, majeur non interdit jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 5 a 99 ca, située à Lomé Aflao Avedji Ogetu, préfecture du Golfe et borne au Nord par le lot N° 1848, au Sud par une rue non dénommée de 14 m, à l'Est par le lot N° 1849 et à l'Ouest par les lots N° 1845, 1844.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 32857 déposée le 06112/2010 M. AMADOU Abdel Azizi, profession : ingénieur Telecom, demeurant à Moudoussou et domicilié à Lomé Nukafu, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 5 a 70 ca, située à Lomé Agoenyive lotissement gendarmerie, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Lotissement gendarmerie et borne au Nord par le lot N° 694, au Sud par une rue de 14 m, à l'Est par le lot N° 697 et à l'Ouest par le lot N° 693.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 32858 déposée le 0611212010 M. DJANEYE-BOWNDJOU Gbandi, profession : professeur à l'Université de Lomé, demeurant à Cacaveli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 1 ha 27 a 43 ca, située à Tsevie Mission Tove, préfecture du Zio, connu sous le nom de Towuime et borne au Nord et à l'Ouest par la propriété Kossi SOBO, au

Sud par les propriétés de Komlan KPOGLI et Yawo GBOLLOVI et à l'Est par la propriété EHON Nouvon.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 32859 déposée le 06/11/2010 Mme TATCHO Akoua Magniloube, demeurant à **Cacaveli** et domiciliée à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 1 ha 00 a 13 ca, situé à Tsevie Mission Tove Kpeme, préfecture du Zio, connu sous le nom de Towuime et borne au Nord par la collectivité AZIAMADZE, au Sud par la collectivité KODAWOU, à l'Est par la propriété SOVON Melonkou et à l'Ouest par la propriété de SOVON Melonkou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 32860 déposée le 06/11/2010 M. BELEYI Tchaa, profession : Agent des douanes demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à Tsevie Adetikope, préfecture du Zio, connu sous le nom de Adetikope et borne au Nord et au Sud par la propriété ATTILA, à l'Est par une rue de 14 m et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 32861 déposée le 06/11/2010 M. TOSSA Firmin, profession : revendeur et mécanicien, demeurant à Lomé Suzame et domicile à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 4 a 14 ca, situé à Lomé Adidogomé Avédji Totsivi, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Totsivi et borne au Nord par le lot N° 570, au Sud par une rue de 28 m, à l'Est par le lot N° 572 et à l'Ouest par le lot N° 571.

Il déclare que ledit immeuble appartient M. TOSSA Kouassi Adrien et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 32862 déposée le 06/11/2010 M. BELEYI Tchaa, profession : agent des douanes, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à Tsevie Adetikope, préfecture du Zio, connu sous le nom de Adetikope et borne au Nord par une rue de 20 m, au Sud par une rue de 16 m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATTILA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 32863 déposée le 07/11/2010 M. PANLA Kossi, profession : agent des douanes, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 6 a 02 ca, situé à Lomé Agoenyive, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Awonkui et borne au Nord par le lot N° 287, au Sud par une rue de 14 m, à l'Est par le lot N° 289 et à l'Ouest par le lot N° 285.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 32864 déposée le 07/11/2010 Mme ANENYA Akuwa, profession : ménagère, demeurant à Lomé, majeur non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 7 a 91 ca, situé à Lomé Aflao Apedokoe, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Apedokoe et borne au Nord par une rue existante de 14 m, au Sud, à l'Est par la propriété HOUMEY et à l'Ouest par la propriété Gorogo VEDOME.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32872 déposée le 08/12/2010 M. SEGBENAME Kwami Dodzi, profession : electricien **bâtiment**, demeurant a Lome et domicilie a Lome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti** consistant en un terrain ayant la **forme** d'un quadrilatere irregulier d'une contenance **totale** de 3 a 02 ca, situe a Lome Zanguera Vakpossito, prefecture du Golfe, **connu sous le** nom de Vakpossito et borne au Nord par une rue de 14 m, au Sud , a l'Est et a l'Ouest par la collectivite **DABLA**.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est pa a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32873 deposee le 08/12/2010 M. **AMETODJI** Yaouvi, profession : technicien d'avions, demeurant a Lome , majeur non interdit jouissant de ses droits civils **et** de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti** consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone irregulier d'une contenance **totale** de 25 ha 46 a 78 ca, situe a Atakpame Datcha Kparave, prefecture de l'**Ogou**, **connu sous le** nom de Kparave et borne au Nord par le ruisseau Awenan et la collectivite **ATTOH**, au Sud par une rue non denomnee de 16 m, a l'Est par la propriete **AMEGEE** et a l'**Ouest** par la propriete **AKOMAGBE** Koffi et **SANOUSI**.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32874 deposee le 08/12/2010 M. **ATOKO** Agossou, demeurant et domicilie a Lome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti** consistant en un terrain ayant la **forme** d'un **quadrilatère** irregulier d'une contenance **totale** de 6 a 00 ca, situe a Lome Agoenyive , prefecture du Golfe, **connu sous le** nom de Agoenyive et borne au Nord, a l'Est et a l'Ouest par la collectivite **BANIBA** **ATOKO** et au sud par une rue de 14 m.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32875 deposee le 09/12/2010 M°. **GNAZO** Memessile, profession : notaire, demeurant et

domicilie a Lome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de **nationalité togolaise**, **demande** l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble urbain non **bâti** consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone irregulier d'une contenance **totale** de 9 a 94 ca, situe a Lome Agoenyive, **connu sous le** nom de Atsanve et borne au Nord par le lot N°261, au Sud par le lot N° 267 bis , a l'Est par une rue de 12 m et a l'Ouest par les lots N°262 et 264 bis et le titre N°27190 RT.

Il declare que **ledit** immeuble appartient a M. **ALOUYA** Patchana Tchiyou Essomanam et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32876 deposee le 09/12/2010 M° **TAIROU** Ahamadou, profession : notaire, demeurant **et** domicilie a Lome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural **bâti** consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone irregulier d'une contenance **totale** de 20 a 19 ca, situe a Tsevie Mission Tove, prefecture du Zio, **connu sous le** nom de Koviemodjiet borne au Nord, au Sud , a l'Ouest par la propriete **KPELLY** et a l'Est par une rue de 14 m.

Il declare que **ledit** immeuble appartient a la societe **TOGO CELLULAIRE** et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32877 deposee le 09/12/2010 M° **TAIROU** Ahamadou, profession : notaire, demeurant et domicilie a Lome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti** consistant en un terrain ayant la **forme** d'un quadrilatere irregulier d'une contenance **totale** de 2 a 51 ca, situe a Aneho Kpogan, prefecture des Lacs, **connu sous le** nom de Kpogan et borne au Nord par une rue de 14 m, au Sud, a l'Est et a l'Ouest par la propriete **KOFFI**.

Il declare que **ledit** immeuble appartient à la societe **TOGO CELLULAIRE** et est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32878 deposee le 09/12/2010 M° **TAIROU** Ahamadou, profession : notaire, demeurant et domicilie a Lome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti** consistant en trois polygones **irréguliers** d'une contenance **totale** de 3 ha 77 a 76 ca, situe a **Tsévié** Davie

Adidome, prefecture de Zio, connu sous le nom de Kpoveme et borne au Nord par une rue de 18 m, au Sud par une rue de 20 m, a l'Est et a l'Ouest par une rue de 16 m chacune.

Il declare que **ledit** immeuble appartient a la societe TOGO CELLULAIRE et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32880 deposee le 0911212010 Mme AWADE Atafeiram, profession : directrice general des impots, demeurant et domiciliee a Lome, majeur non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatere irregulier d'une contenance totale de 61 a 26 ca, situe a Kara Tomdè N'djeyo, prefecture de la Kozah, connu sous le nom de N'Djéyo et borne au Nord par la collectivite KOLIDOU, au Sud, a l'Est et a l'Ouest par des rues de 14 m

Elle declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32881 deposee le 0911212010 Mme AWADE Ataféïnam, profession : gestionnaire, demeurant et domiciliee a Lome, majeur non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatere irregulier d'une contenance totale de 32a 26ca, situe a Kara-Lassa, connu sous le nom de Touyeda et borne au Nord par une rue de 14 m, au Sud et a l'Ouest par la collectivite PEKETI et a l'Est par une de 16 m.

Elle declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32882 deposee le 0911212010 Mme PEDANOU K. Ablavi, nee MIKLAMEY, demeurant a Lome, majeur non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatere irregulier d'une contenance totale de 8 a 81 ca, situe a Lome Agoenyive, prefecture du Golfe, connu sous le nom de Agoenyive et borne au Nord par les lots N°03 et 04, au Sud par le lot N° 7, a l'Est par le lot N° 6 et a l'Ouest par la voie express de 50 m.

Elle declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32883 deposee le 0911212010 M^e POUWI Leoude-Eglou Kossi, profession : Notaire, demeurant a Lome Agoe, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatere irregulier d'une contenance totale de 6 a 00 ca, situe a Lome Aflao Apedokoe, connu sous le nom de Apedokoe et borne au Nord, au Sud et a l'Ouest par la propriete AVOUSSOU AGBAHODE et a l'Est par une rue de 14 m.

Il declare que **ledit** immeuble appartient a M. KATAKOU Koffi Vignon et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32886 deposee le 10/ 1212010 M. ABALO Yao, profession : officier de la gendarmerie, demeurant et domicilie a Lome Agoenyive, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatere irregulier d'une contenance totale de 10 a 69 ca, situe a Lome Sanguera prefecture du Golfe, connu sous le nom de Agbleliko et borne au Nord par la collectivite KINI Fiabor, au Sud par AKOBI Gbenou a l'Est par AFATSAO Kokou et a l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32887 deposee le 1011212010 M. DJONDO Kodjo, profession : inspecteur des impots, demeurant a Lome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatere irregulier d'une contenance totale de 4 a 29 ca, situe a Lome Aflao Adidogome Amadhome, prefecture de Golfe, connu sous le nom de Amadhome et borne au Nord, a l'Est par la propriete AGBOKA, au Sud par une rue de 20 m a l'Ouest par la propriete DADE Ametowoyona.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32888 déposée le 10/12/2010 M. ALFA Pamo, profession : ingénieur informaticien, demeurant à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 3 à 90 ca, située à Lomé Agoenyive Sogbossito, préfecture de Golfe, connu sous le nom de Sogbossito et borne au Nord, au Sud, à l'Est par la propriété FITSI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32892 bis déposée le 14/12/2010 M^e POUWI Leoude-Eglou Kossi, profession : notaire, demeurant à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 4 à 22 ca, située à Lomé Agoenyive Anome, préfecture de Golfe, connu sous le nom de Anome et borne au Nord, au Sud, à l'Ouest par la propriété Akakpo METONOU et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. METOWOU Yao Dela et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32893 bis déposée le 14/12/2010 M^e POUWI Leoude-Eglou Kossi, profession : notaire, demeurant à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24 à 00 ca, située à Tsevie-Adetikope Yotikpo-Anyave, préfecture du Zio, connu sous le nom de Yotikpo-Anyave et borne au Nord, au Sud par la propriété KPODZRO Kokou, à l'Est par une rue de 18 m et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. TAHELEBA Banota Locadie et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32893 déposée le 13/12/2010 M. KALIPE Messan Ablapan Claude, profession : pilote, demeurant à Lomé Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande

l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20 à 12 ca, située à Aneho-Kpessi, préfecture des Lacs, connu sous le nom de Kpessi et borne au Nord par la propriété AGBEMAGNALE Amèvi, au Sud, à l'Est par une rue existante de 10 m et à l'Ouest par une rue existante de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32894 bis déposée le 14/12/2010 M^e POUWI Leoude-Eglou Kossi, profession : notaire, demeurant à Agoe, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 9 à 47 ca, située à Lomé Sanguera Zonoussime, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Zonoussime et borne au Nord par une rue en projet de 16 m, au Sud par la route Agoenyive Sanguera de 28 m, à l'Est par la propriété EZION Sewodo et la collectivité GBEMOU Kossi.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. TAHELEBA Banota Locadie et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32894 déposée le 13/12/2010 M. ATSU Kodjo, profession : économiste, demeurant à 4, rue Docteur Kaolo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 55 à 68 ca, située à Lomé Togblekope Zilidji, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Zilidji et borne au Nord par une rue de 14 m, au Sud par une rue de 24 m, à l'Est par une rue de 50 m et à l'Ouest par la collectivité AGLALAM.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant requisition, n° 32895 déposée le 14/12/2010 M. AGBAVON Komlan Simon, profession : architecte, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère d'une contenance totale de 3 à 00 ca, située à Lomé Aflao Segbegan, préfecture du Golfe,

connu sous le nom de Segbegan et borne au Nord par la propriété AGBAVON Anoumoutsè, au Sud et à l'Ouest par la propriété LATEY Logossou et à l'Est par une rue de 14 m.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32896 deposee le 1411212010 Mme **AMEVIGBE** Abravi Mawusse Brigitte, profession : enseignante, demeurant et domiciliee a Lome, majeur non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti** consistant en un terrain ayant la **forme** d'un **quadrilatère** irregulier d'une contenance **totale** de 3a 04ca, situe à Lome Aflao **Ségbégan**, prefecture du Golfe, **connu sous le** nom de Segbegan et borne au Nord, au Sud et a l'Ouest par la propriete **WONOUKPÖ Adanlessossi Togbé** Koami et a l'Est par une rue de 14 m.

Elle declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est A sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32903 deposee le 1611212010 M. ETOU Kokou, profession: comptable, demeurant et domicilie a Lome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti** consistant en un terrain ayant la **forme** d'un quadrilatere irregulier d'une contenance **totale** de 7a 07ca, situe a Baguida Devego Dzedeme, prefecture du Golfe, **connu sous le** nom de **Dzédémé** et borne au Nord, à l'Est et a l'Ouest par la collectivite AMOUZOU DARRAH et au Sud par une rue de 14 m.

Il declare que **ledit** immeuble lui **appartient** et n'est à sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32904 deposee le 1611212010 M. AKUE-MOEVI-KOZEY Adote **Mawu-Yoto**, profession: inspecteur des **impôts**, demeurant et **domicilié** a Lome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au **livre** foncier de la **République togolaise** d'un immeuble rural non **bâti** consistant en un terrain ayant la **forme** d'un quadrilatere **irregulier** d'une contenance **totale** de 6 a 05 ca, situe A **Lomé** Sanguera Vakpossito, prefecture du Golfe, **connu sous le** nom de Vakpossito et borne au Nord, au Sud et a l'Ouest

par la propriete de M. ATAGBA Kokoutse et a l'Est par une rue de 14 m.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, greve d'**aucuns** droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32905 deposee le 1611212010 M. SEDJRO Koffi, profession : agent commercial, domicilie a Attiegou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble urbain non **bâti consistant** en un terrain ayant la **forme** d'un polygone irregulier d'une **contenance totale** de 5 a 99 ca, situe a Lome Attiegou, prefecture du Golfe, **connu sous le** nom de Attiegou et borne au Nord par le lot N° 294 bis, au Sud et l'Est par des rues de 14 m et a l'Ouest par le lot N° 296 bis.

Il declare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est a sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

Suivant requisition, n° 32906 déposée le 1611212010 Dame **ADJATI** Amevi Agossi, epse **AKAKPO**, profession : technicien superieur geometre, demeurant a Lome, majeur non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Republique togolaise d'un immeuble rural non **bâti** consistant en un terrain ayant la **forme** d'un polygone irregulier d'une contenance **totale** de 20 a 06 ca, situe a Lome Legbassito Ahonkpoe, prefecture du Golfe, **connu sous le** nom de Ahonkpoe et borne au Nord, au Sud par des rues de 14 m chacune, a l'Est par la propriete **DOSSEH AZOBOU** et a l'Ouest par la **propriété ABALO** Edoh Yaovi..

Elle **déclare** que **ledit** immeuble appartient a M. DEGBOE Kodjo et n'est A sa connaissance, greve d'aucuns droits ou charges reels, actuels ou eventuels.

REGION DES PLATEAUX

Suivant **réquisition**, n° 00013/R.P **déposée** le 1^{er} septembre 2010 M^e BODY **Téné**, profession : notaire, demeurant a Atakparne et domicilie a Atakpame, **majeur** non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalite togolaise, demande l'**immatriculation** au livre foncier de la **République togolaise** d'un **immeuble** rural consistant en un **terrain** ayant la **forme** d'un polygone **irregulier** d'une contenance **totale** de 4 ha 9 a 93 ca, situe à Sotouboua, prefecture de **Sotouboua**, **connu sous le** nom de Sotouboua et borne au Nord par la route de Sotouboua Tabinde de

30 m, au Sud par la collectivité LANGWYE et PELEI, à l'Est par la collectivité KATCHOOU et à l'Ouest par la collectivité ATAKAÏ.

Elle déclare que **ledit** immeuble appartient à TOGO CELLULAIRE et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 000141R.P déposée le 13/11/2010 M. BANKA Tchokponhoé Agossou, profession : directeur d'établissement, demeurant à Lomé Agoè Nyive et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 6 à 30 ca, situé à Atakpame, préfecture de l'Ogou, connu sous le nom de Talo Sanin et borne au Nord par le lot n° 225, au Sud par une rue non dénommée, à l'Est par le lot n° 228 et à l'Ouest par une rue non dénommée,

Il déclare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 00015/R.P déposée le 24-11-2010 M^e BODY Téné, mandataire de M. NANOUAGUE Dadjibé, profession : notaire, demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 5 à 05 ca, situé à Anié, préfecture de l'Ogou, connu sous le nom de Assimé et borne au Nord par la propriété ASSANDI Ankou, au Sud par la propriété ASSANDI Ankou, à l'Est par une rue de 16 m et à l'Ouest par la propriété ASSANDI Ankou.

Elle déclare que **ledit** immeuble appartient à M. NANOUAGUE Dadjibé, commerçant demeurant à Anié et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 00016/R.P déposée le 24-11-2010 M^e BODY Téné, profession : notaire, demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise

d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 9 à 27 ca, situé à Anié, préfecture de l'Ogou, connu sous le nom de BOULALI et borne au Nord par la collectivité BOULALI, au Sud par une rue de 16 m, à l'Est par une rue de 20 m et à l'Ouest par la collectivité BOULALI.

Elle déclare que **ledit** immeuble appartient à M. NANOUAGUE Dadjibé, commerçant demeurant et domicilié à Anié et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

REGION DE LA KARA

Suivant réquisition, n° 000741R.K déposée le 15-11-2010 M. PETCHEDI Banabesse Koffi, profession : employé à AGRI-TOGO 2000, demeurant à Kara Tomde et domicilié à Kara Tomde, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en une parcelle de terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13 ha 76 a 95 ca, situé à Awandjelo, préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Awandjelo et borne au Nord par la route Awandjelo-Atchangbadet la collectivité ALITI, au Sud par la collectivité ALLASSANI, à l'Est par la propriété KAZALO et une route de 20 m et à l'Ouest par la collectivité ALLASSANI et la propriété ALITI.

Il déclare que **ledit** immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 00073/R.K déposée le 08-11-2010 M^e ADJA Morou, profession : notaire, demeurant à Kara et domicilié à Kara, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en une parcelle de terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 2 à 17 ca, situé à Kara Tomde, préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Tomde et borne au Nord par la propriété BITALATOM, au Sud par la propriété NAOULAKI, à l'Est par le lot n° 3 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que **ledit** immeuble appartient à MASSINA Tchilalo et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.